Mark

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL 2-2024







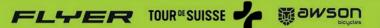
Active **BIKE**

Les spécialistes du vélo à votre service



Rte de Chésalles 47 1723 Marly activebike.ch 026 436 50 40

















LE MOT DU SYNDIC

Alors que le cap de la mi-législature est passé, il est opportun de dresser un premier bilan sur les actions accomplies et les projets en cours, tout en gardant, comme ligne directrice, le Programme de législature 2021-2026 du Conseil communal (disponible sur le site internet de la commune, page du Conseil communal). Nous jugeons utile de mettre en exergue plusieurs réalisations majeures qui auront un impact durable sur notre commune.

Après des retards et complications dus, essentiellement, au Covid-19 puis à la guerre en Ukraine, le chantier du 3^e centre scolaire de Château d'Eau s'est poursuivi selon une nouvelle planification. Cette réalisation, initialement prévue pour être opérationnelle dès la rentrée 2023-2024, le sera pour 2024-2025. Ce nouveau centre scolaire vise à absorber la croissance démographique très rapide de la commune d'ores et déjà dopée par le développement du quartier de l'Ancienne Papeterie, celui du Moraty, et les nombreux petits immeubles qui se réalisent notamment le long des grands axes routiers, conformément aux objectifs de densification imposés par le droit fédéral. Ce nouveau centre scolaire vise aussi à anticiper les besoins qui seront engendrés par le futur Parc des Falaises. Le développement de ce centre répond à un besoin crucial en matière d'éducation et de formation pour les générations futures, mais également à des besoins en matière d'accueil extrascolaire, comme l'a révélé un sondage réalisé par la commune en 2022.

En parallèle, le Conseil communal a lancé, en juin 2023, un concours de projets d'architecture à deux degrés en vue de rénover ou reconstruire le centre scolaire de Marly-Cité, tout en planifiant en coordination avec le Réseau Santé de la Sarine (RSS) l'extension de «La Résidence des Epinettes», l'EMS tout proche. Par le biais de ce concours le Conseil communal entend aussi réaménager le centre du village en y créant un ensemble cohérent, notamment en accordant une attention particulière aux espaces extérieurs et à la place du village déjà existante. L'objectif est de créer à cet endroit un espace vivant, dans lequel la population devrait se rendre naturellement. Le projet lauréat a été choisi à la mi-juin 2024.

Les mesures prises systématiquement pour développer la biodiversité reflètent quant à elles l'engagement du Conseil communal pour un avenir durable et respectueux de la nature. En protégeant et en préservant notre écosystème local, nous assurons la qualité de vie de nos habitants pour les années à venir et créons un environnement en adéquation entre le tissu bâti et la nature. A

ce titre, des démarches sont en cours pour requalifier la route cantonale de l'arrêt TPF « Jonction » à l'arrêt TPF « Gérine », sur un modèle similaire à celui qui a déjà été réalisé à l'entrée de Marly depuis le Pont de Pérolles. Des prairies fleuries ont également été plantées, et la population marlinoise a été sensibilisée à cette problématique par le biais du Marly-Info et lors d'une soirée d'information. Parallèlement à ces réalisations, le Conseil communal s'est employé avec constance à augmenter l'attractivité de la commune en investissant dans des aménagements de qualité et en promouvant le sport comme vecteur de cohésion sociale. En effet, divers projets de développement ont été initiés dans le courant de l'année dans la zone sportive de Corbaroche, et de nombreuses mesures de cohésion ont été prises pour toutes les générations de Marly.

Nous relevons à ce propos qu'à ce jour, la population de Marly atteint déjà près de 9'300 habitants. Ce développement démographique très rapide, avec les mesures qu'il implique dans tous les dicastères, nécessite des investissements conséquents pour de nouveaux objets. Dans le même temps, il convient de rattraper certains investissements devenus très urgents, car repoussés depuis 2014 par manque de ressources financières. C'est pourquoi – le Conseil général comme la population de Marly l'ont bien compris – une hausse d'impôts s'est, malheureusement, avérée inévitable à fin 2023.

Dans ce cadre, pas toujours simple, le Conseil communal a, à nouveau, fortement priorisé les investissements et les prestations, et continuera à le faire à l'avenir. Il convient, bien sûr, de concentrer les efforts sur les projets cruciaux pour l'ensemble de la population marlinoise et pour le bon fonctionnement de notre administration. Par ailleurs, et pour chaque investissement, le Conseil communal veille à ce que celui-ci corresponde aux besoins et moyens de la commune, en la rendant attractive, mais sans jamais verser dans les dépenses somptuaires.

Le programme de législature suit donc son cours. A ce jour, de nombreux objectifs ont été réalisés ou sont en passe de l'être. Le Conseil communal demeure déterminé à poursuivre ses efforts pour faire de Marly une commune dynamique, attractive et durable, pour tous ses habitants. Tout en suivant point par point les grands objectifs de son programme de législature, le Conseil communal a réalisé ou entamé jusqu'à ce jour de nombreuses actions et projets prioritaires dans tous les dicastères.

SOMMAIRE - INHALT

1 INFORMATIONS OFFICIELLES

 $17\,$ écoles et petite enfance

19 sociétés

24 PAGE DES AÎNÉS

26 COHÉSION SOCIALE

28 OFFIZIELLE MITTEILUNGEN

RÉDACTION ET PUBLICITÉ Administration communale, route de Fribourg 9 ■ case postale 63 ■ 1723 Marly 1 ■ tél. 026 435 50 50

- e-mail: commune@marly.ch IMPRESSUM bulletin d'information de la commune de Marly parution 4 × par an
- tirage: 4291 exemplaires IMPRESSION ET CONCEPTION media f imprimerie SA

En voici un aperçu plus détaillé:

CONCERNANT SON ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ DES PRESTATIONS AUX CITOYENS ET AUX ENTREPRISES, le Conseil communal a notamment :

- Entamé diverses démarches en vue de l'instauration d'un quichet virtuel au service des citoyens;
- Renforcé de manière significative la sécurité informatique de l'ensemble du réseau communal et adopté un Masterplan des système d'information courant jusqu'à 2035, ceci notamment en bénéficiant de l'appui d'une toute nouvelle Commission des systèmes d'information, composée d'élus et de spécialistes. L'idée est de choisir les meilleures solutions possibles dans ces domaines stratégiques, onéreux et en constante évolution;
- Développé une communication active de la commune, que ce soit via le Marly-Info, les réseaux sociaux, ou en dynamisant le site internet, ce qui a notamment conduit à une augmentation exponentielle des vues de notre site internet;
- (Ré)organisé la traditionnelle rencontre de l'économie locale. Celle de 2023 a réuni plus de 120 personnes dans les locaux d'ActiveBike, en présence de nombreux invités de l'extérieur, dont celle du Conseiller d'Etat Olivier Curty;
- Créé, sur le site de la commune, une page internet dédiée aux commerces et aux entreprises, ceci dans le but de favoriser l'implantation de nouvelles entités;
- Instauré une Commission des systèmes d'information en 2023, ce dans le but de proposer, en collaboration avec des élus et des spécialistes, les meilleures solutions possibles dans ces domaines stratégiques, onéreux et en constante évolution;

S'AGISSANT DE L'ENGAGEMENT VISANT À OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE VIE EN ADÉQUATION AVEC LE TISSU BÂTI ET LA NATURE, le Conseil communal a par exemple:

- Informé la population sur les espèces indigènes et les essences d'arbres recommandées sous nos latitudes en vue de faire face, ensemble, aux changements climatiques. La page du site internet «Espaces verts» a ainsi été mise à jour afin de donner des conseils et de lister les essences recommandées par le canton;
- Planté elle-même des arbres «indigènes climatiques», par exemple à la route de Chésalles (1 chêne, 1 prunier et 2 érables).
- Retenu 700 m2 répartis sur 8 parcelles pour devenir des prairies fleuries.
- Validé le PAD du futur Parc des Falaises.

AU SUJET DE SON ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER UNE MOBILITÉ ET UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COHÉRENTES ET DURABLES, le Conseil communal a notamment: –

- Poursuivi les démarches en vue de la requalification de la route cantonale entre la Jonction et la Gérine;
- Poursuivi sa politique tendant à favoriser la mobilité douce en lien la future TransAgglo destinée à rejoindre Marly;
- Engagé une personne spécialiste en projets urbains, dont l'une des tâches est par exemple celle de mettre en place sans tarder le «plan lumières» de la commune;

QUANT À SON ENGAGEMENT VISANT À FAVORISER UN MODE DE VIE ACTIF AVEC DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES ET UN MILIEU SÉCURISÉ, le Conseil communal a entre autre :

- Entrepris des démarches pour la remise en état du sentier planétaire;
- Sécurisé le sentier de la Gérine, via un nouvel itinéraire à la hauteur des falaises du Bois du Devin;
- Obtenu un crédit d'investissement afin de sécuriser et consolider les berges de la Gérine;
- Réorganisé la police locale, notamment grâce à l'engagement d'un chef de poste de formation policière.

ENFIN, CONCERNANT SON ENGAGEMENT À DÉVELOPPER UNE DYNA-MIQUE SOCIÉTALE PORTEUSE DE COHÉSION, le Conseil communal a, en particulier:

- Confié à l'Association d'utilité publique REPER le mandat de mise à disposition d'un éducateur ou d'une éducatrice de rue pour une durée de 2 ans;
- Mis à disposition de locaux communaux pour diverses associations d'utilité publique.
- Elaboré et publié une brochure destinée aux seniors afin de rendre plus accessibles les multiples prestations et services qui leur sont destinés;
- Créé un Conseil des seniors visant à l'amélioration de la communication et de la diffusion de l'information par et auprès des seniors.

Le Conseil communal, dans sa totalité, se révèle soudé et proactif. Il est animé par la volonté unanime de servir au mieux les intérêts de la commune de Marly et de sa population. Le soussigné mettra tout en œuvre, dans la mesure de ses moyens, pour que l'Exécutif marlinois garde ce bel état d'esprit et de cohésion jusqu'à la fin de la présente législature.

Christophe Maillard, syndic

AU CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL DES SENIORS

Le Conseil communal a constitué un Conseil des seniors et a nommé ses membres. Le but de ce Conseil est de renforcer le lien entre les seniors et les autorités communales, permettant de relayer à la fois les besoins et les propositions qui émanent de leur expérience de vie au sein de la commune.

PLAN DE MOBILITÉ POUR LES SENIORS

Le Conseil communal a initié l'établissement d'un plan de mobilité pour les seniors. Dans ce sens, il a confié un mandat à l'ATE (Association transport et environnement) pour définir les actions visant à favoriser le déplacement des personnes âgées sur le territoire communal. Les résultats de cette réflexion ainsi que les mesures retenues seront bientôt communiquées.

PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE

Le Conseil communal a demandé et obtenu du Canton l'approbation d'un plan de marquage et de signalisation adaptés aux abords du nouveau site scolaire de Château d'Eau. Ces dispositions et les aménagements nécessaires seront réalisés d'ici l'automne. De façon plus générale, il a également initié l'établissement d'un plan de mobilité scolaire en partenariat avec l'ATE. Les parents et les élèves seront ainsi sollicités,

par un questionnaire, afin d'identifier les points noirs et permettre ainsi la mise en place de mesures qui viseront à garantir la meilleure sécurité possible sur les chemins de l'école.

MÂTS D'ÉCLAIRAGE

Une analyse des mâts d'éclairage a été effectuée sur le territoire communal. Selon les constatations du rapport, le Conseil a décidé de procéder à des travaux d'entretien urgents sur les mâts présentant des faiblesses.

ENERGIES RENOUVELABLES

Soucieux de favoriser la production d'énergie renouvelable sur les bâtiments communaux, le Conseil a décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la halle de sport du cycle d'orientation, en partenariat avec la coopérative OptimaSolar.

PERSONNEL COMMUNAL

Le deuxième trimestre 2024 coïncide avec plusieurs anniversaires professionnels tels que les 30 ans d'activité de M^{me} Marie-Claude Chassot, collaboratrice administrative et adjointe de la préposée au Contrôle des habitants ainsi que les 25 ans de service de M. Jacques Zillweger au sein du secteur Edilité et espaces verts. Le service Urbanisme et patrimoine, quant à lui, fête son fidèle concierge, M. Christian Ballaman qui œuvre à l'école primaire de Grand-Pré depuis 15 ans maintenant. Le Conseil communal les remercie pour leur implication au quotidien en faveur de la communauté marlinoise.

Le Conseil communal a confirmé les engagements de M. Pierre-Alain Aeby en qualité de Chef de poste de la Police communale / Responsable du secteur de la sécurité ainsi que de M^{me} Marylin Nsenda, assistante socio-éducative et responsable du site de l'Accueil extrascolaire de Grand-Pré.

CONSEIL GÉNÉRAL

SÉANCE DU 22 MAI

La séance du 22 mai, dernière sous la présidence de Madame Catherine Meuwly (PLR), a été largement consacrée aux comptes et au rapport de gestion 2023. Le Conseil général a accueilli en son sein Madame Lalie Bays (Les Verts) en remplacement de Madame Sarah Jaquet.

COMPTES 2023

Le Conseil général de Marly a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice annuel 2023 et pris connaissance du rapport de gestion y relatif.

Le compte de résultats (2° exercice sous MCH2) laisse apparaître un résultat déficitaire net de 117'779.79 francs pour un total de charges de 51'499'678.59 francs et de revenus de 51'381'898.80 francs. Le budget de l'exercice 2023 envisageait un déficit de 3'145'085 francs.

Les investissements relatifs à l'exercice 2023 affichent un total des dépenses de 15'112'237.34 francs pour des recettes de 907'612.05 francs représentant ainsi des investissements nets de 14'204'625.29 francs (contre 12'277'024.86 francs en 2022).

Les comptes de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES COMPTES ANNUELS 2023

Compte des investissements	(en mios)
Dépenses	15.112
Recettes	0.908
Excédent de dépenses (investissements nets)	14.205

Compte de fonctionnement	(en mios)
Charges	51.500
Revenus	51.382
Déficit de l'exercice	-0.118

COMPTE DE RÉSULTAT (RÉCAPITULATIF)

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	3'663'361	165'610	3'904'033	155'410	3'372'727	98'797
1	Ordre et sécurité publics, défense	1'802'942	828'094	1'496'613	409'670	1'523'961	850'140
2	Formation	21'104'562	8'532'890	21'399'665	8'759'395	19'810'793	7'870'894
3	Culture, sport et loisirs	2'595'215	305'027	2'320'075	367'230	1'778'236	301'289
4	Santé	3'462'854	37'927	3'512'205	47'120	3'339'668	28'418
5	Prévoyance sociale	8'464'149	3'272'690	8'744'795	2'919'750	8'125'328	2'988'391
6	Trafic et télécommunications	3'502'328	361'177	4'101'900	277'050	3'552'593	310'151
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	5'205'406	4'434'325	5'468'737	4'284'611	4'705'409	3'999'960
8	Economie publique	178'682	-	186'730	-	143'789	-
9	Finances et impôts	1'520'179	33'444'159	1'393'550	32'162'982	1'990'183	31'991'126
	Totaux	51'499'679	51'381'899	52'528'303	49'383'218	48'342'687	48'539'166
	Excédent de charges (-) / de revenus (+)	-117'780		-3'145'085		+196'478	



-20% sur tout

NOUVELLE EXPO A MARLY

WWW.CREASOLS.COM
Devis gratuit sans engagement

026 430 02 55 | Route de Corbaroche 32 | 1723 Marly



VELUX®

Ferblanterie Couverture Rénovation Entretien

079 734 89 68 l.f.m@bluewin.ch



FAÇADES

PAPIER PEINT GYPSERIE — RENOVATION

026 436 20 86 078 736 67 17

BILANDPEINTURE@BLUEWIN.CH

BILAND PEINTURE

devis sans engagement • travail soigné • conditions intéressantes





VOTRE PHARMACIE INDÉPENDANTE AU COEUR DE MARLY



MÉDECINES NATURELLES : AROMATHÉRAPIE, SPAGYRIE ET TISANERIE



CONSEILS ET PRÉPARATIONS SUR MESURE



CONSULTATIONS EN NATUROPATHIE ET EN NUTRITION



ESPACE DROGUERIE

PLUS D'INFOS?







pharmacie.marlymed

Etat de la dette communale: Les dettes à moyen et long terme ont progressé pour atteindre, à fin décembre 2023, un montant de 64,930 millions de francs (58,290 millions de francs à fin 2022; 46,925 millions de francs à fin 2021). Durant l'exercice 2023, des amortissements financiers de 3,360 millions de francs ont été effectués et un emprunt a été réalisé à hauteur de 10 millions de francs.

Synthèse des indicateurs financiers MCH2 – 2023 : Les détails et explications complémentaires des différents indicateurs présentés ci-après figurent dans le rapport de gestion 2023. Ce dernier est disponible le site internet de la commune, page du Conseil communal.

Taux d'endettement net

191.84%

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Proportion des investissements

26%

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

Degré d'autofinancement

15%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Part du service de la dette

6%

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

Part des charges d'intérêts

2%

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Dette nette par habitant en francs

6'328.80

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Dette brute par rapport aux revenus

171%

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Taux d'autofinancement

5%

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Conclusion et perspectives: Le Conseil communal se réjouit du résultat des comptes 2023 qui sont pratiquement à l'équilibre. Celui-ci ne remet aucunement en question l'augmentation du coefficient d'impôt en 2024 devant permettre de supporter les investissements à venir et, à long terme, d'améliorer la situation financière de notre commune.

L'arrivée massive de nouveaux habitants, respectivement de contribuables, doit apporter à la commune de Marly, à moyen et long terme, des rentrées fiscales supplémentaires relativement importantes, en particulier au niveau du revenu des personnes physiques. De 2021 à ce jour, la population légale a augmenté de près de 800 personnes, représentant environ 400 nouveaux contribuables. S'agissant des impôts pour les personnes morales, nous nous attendons à ce que ceux-ci se stabilisent ces prochaines années.

En revanche, le programme d'investissements demeure conséquent, selon le plan financier avec près de 80 millions de francs, impactant dès la réalisation des objets les amortissements comptables les prochaines années, raison pour laquelle la commune de Marly a un besoin impérieux de nouvelles rentrées fiscales.

P+R DE CORBAROCHE

Le Conseil général a accepté une demande de crédit pour les phase d'études de Fr. 400 000. – pour l'agrandissement du P+R de Corbaroche en lien avec une nouvelle caserne de pompier.

RÈGI EMENTS

Trois règlements de portée générale ont été approuvés lors de cette séance. La révision de ces règlements vise à clarifier les modalités d'accueil préscolaire (crèche) et extrascolaire (AES) ainsi que le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour.

RÉPONSE AU POSTULAT PLR CONCERNANT L'OUVERTURE D'UNE CLASSE BILINGUE

Le Conseil communal a répondu au postulat N° 2023-01 déposé par M^{me} Catherine Meuwly et M. Vincent Adamo du groupe PLR, sollicitant l'ouverture d'une classe bilingue à l'école de Marly Cité ou Marly Grand-Pré.

Il a informé que la décision d'ouvrir une classe bilingue relève de la compétence des Directions d'école et du canton, et non de la commune. Ceci étant, il affirme sa sensibilité au bilinguisme et, cas échéant, fait part de son plein soutien si une telle

Carrosserie de la Patinoire

sàr

Plus de 25 ans à votre service Tôlerie - Peinture au four Service personnalisé

Rte de Corbaroche 42

026/436.30.32

1723 Marly



Route de Corbaroche 14 1723 Marly

T +41 26 436 46 25 info@apesce.ch www.apesce.ch

Bureau d'ingénieurs Walter Schoop

ingénieurs civils EPF - SIA

- TRAVAUX PUBLICS
- STRUCTURES EN BOIS, MÉTAL, BÉTON
- TRANSFORMATIONS, RÉNOVATIONS
- REMONTÉES MÉCANIQUES
- GÉNIE FERROVIAIRE
- EXPERTISES, RÉF. D'OUVRAGES

Route du Centre 102

1723 **Marly**

+41 26.466.89.84

wsing@bluewin.ch

W. Schoop - Ing. civil EPFL/SIA

Yoga et méditation - massage ostéothaï agréée Yoga Suisse et ASCA

Nadia Oswald route des Pommiers 47, 1723 Marly nadia@niyama.ch / 079 873 96 63



www.niyama.ch

infos et réservations en ligne





Bouteilles à boissons en PET

être déposées dans la collecte séparée pour le bouteilles à boissons en PET. Les nouvelles bouteilles de lait en PET peuvent être transparentes ou blanches.



Bouteilles en plastique en PE (polyéthylène)

Les bouteilles portant ce logo ou ne portant pas d'indication de recyclage ne doivent pas être collectées avec le PET.







démarche devait émaner des établissements scolaires. L'agenda, avec l'ouverture d'un nouveau site scolaire à Château d'Eau pour la rentrée 2024/2025, n'est toutefois pas opportun pour la mise en place d'une classe bilingue à courte échéance.

ELECTIONS

Lors de cette séance, Monsieur Marcel Jaquier (PS) a été élu Président du Conseil général. Né en 1952, Monsieur Jaquier est marié et père de trois enfants. Résidant à Marly depuis 1978, il a enseigné le français, l'histoire et l'éducation civique au collège Ste-Croix à Fribourg, avant de devenir proviseur. Par la suite, il a été enseignant, adjoint, puis directeur au cycle d'orientation de Pérolles pendant 22 ans. Ancien joueur passionné de basket et de volleyball, il pratique aujourd'hui la pétanque. Après sa retraite, il s'est engagé en politique, étant élu représentant pour Marly à l'assemblée constituante du Grand Fribourg, puis au Conseil général.

Madame Daniela Schellenberg (Le Centre) a quant à elle été élue à la Vice-Présidence du Conseil général.

RÉVISION DU PAL DE MARLY 4° ENQUÊTE PUBLIQUE

La Commune de Marly travaille depuis 2015 à la révision de son Plan d'aménagement local (PAL). Elle a publié dans la Feuille officielle du 14 juin 2024 une quatrième enquête publique. Celle-ci porte sur les modifications nécessaires des documents de base pour:

- répondre aux oppositions ou remarques formulées lors de l'enquête précédente (27 janvier au 27 février 2023);
- assurer la mise en conformité du PAL avec le projet d'agglomération de Fribourg 4e génération (PA4);
- respecter les exigences de la Loi sur la Mobilité (LMob) concernant les limites de construction aux routes;
- suivre certaines recommandations du Service de la construction et de l'aménagement (SeCA), notamment en ce qui concerne les Plans d'Affectation de Détail (PAD) en vigueur.

Les modifications concernent les éléments suivants :

OPPOSABLE

- Règlement communal d'urbanisme (RCU): art. 10 (toitures), art. 14 (limites des constructions), art. 16 (aménagements extérieurs et paysagers), art. 19 (dimensionnement du stationnement des véhicules automobiles et deux roues), art. 20 (concept de mobilité et gestion du stationnement), art. 32 (énergie), art. 35 (zone de village A), art. 37 (zone urbaine), art. 39 (zone résidentielle de moyenne densité), art. 43 (zone d'activités 2), art. 46 (zones à bâtir définies par un PAD maintenu), art. 63 (abrogation), art. 64 (entrée en vigueur).
- Plan d'aménagement de zone (PAZ): PAD Moraty, parcelle 1023, PAD 1161 (Lidl).

NON-OPPOSABLE (POSSIBLE DE FAIRE DES OBSERVATIONS)

- Rapport 47 OAT: compléments et mises à jour des justifications, y compris les modifications RCU-PAZ, conformité au PA4, identification des parcelles potentiellement touchée d'une plus-value en lien avec la taxe sur la plusvalue, analyse de la densité des périmètres d'urbanisation.
- Plan directeur communal (PDCom): principe de stationnement en surface dans le secteur du PAD Route de Fribourg et vocation mixte pour la parcelle 1023.

Seule les modifications apportées au RCU et au PAZ peuvent faire l'objet d'une opposition. Pendant la période de mise à l'enquête, du 14 juin au 15 juillet 2024, tous les plans et documents seront disponibles pour consultation aux services techniques de la Commune de Marly, route de l'Ancienne-Papeterie 104, 1723 Marly ainsi qu'à la Préfecture de la Sarine et le site internet de la commune: (https://www.marly.ch/technique/mises-a-lenguete-publiques).

MODÉRATION DE TRAFIC - ZONES 30

Le Conseil communal soutient la mise en place des zones 30 sur le territoire marlinois. La sécurité et la qualité de vie dans notre commune font partie des axes forts de la politique communale. Ces abaissements de vitesse visent non seulement à améliorer la sécurité routière et la qualité de vie, mais également à favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre les différents usagers de la route. Dans bien des quartiers, la population souhaite que la route fasse partie d'un cadre global de vie de qualité.

Pour rappel, le Conseil général de Marly a accepté le 4 décembre 2019 le projet de «zones 30» sur le territoire communal. Des suites de cette acceptation, une mise à l'enquête publique a été faite en 2022. Actuellement, après le traitement des oppositions et quelques adaptations mineures, le dossier est en cours d'approbation auprès des services cantonaux. Le Conseil communal a ainsi le plaisir de vous annoncer que la mise en place de ces zones 30 devraient pouvoir démarrer cet automne.

RENCONTRE DE L'ÉCONOMIE LOCALE 2024

Dans l'esprit des expériences fructueuses réalisées depuis 2003, le Conseil communal souhaite garder ouvert le dialoque avec les entreprises, commerçants, artisans et indépendants actifs dans notre commune. La 19e rencontre de l'économie locale aura lieu le 27 septembre 2024 et sera placée sous les auspices de la société SBM Offshore. Le Conseil communal profite de cette communication pour la remercier de son implication dans cet évènement. Entrepreneurs marlinois, réservez cette date et au plaisir de vous rencontrer à cette occasion!

La Famille au Jardin

Foyer de jour pour personnes atteintes de troubles de la mémoire 1717 St-Ursen 1633 Marsens



Devenez une étoile dans la constellation de La Famille au Jardin

Nous cherchons des bénévoles pour la cuisine, l'accompagnement, le transport

Bienvenue pour des renseignements tél. 026 321 20 13 - www.la-famille-au-jardin.ch





CARROSSERIE - PEINTURE AU FOUR - MARBRE UNIVERSEL

Route des Préalpes 3 - Tél. 026 436 18 28 **1723 MARLY**

Brevet fédéral Réparations toutes marques - Travaux garantis



Conseils d'entreprise, audit et fiscalité

Gefid Conseils SA Claude Brodard gefidsa.ch



Banque Raiffeisen Région Marly-Cousimbert

Route de Montena 1, 1728 Rossens T 026 413 96 00 marlycousimbert@raiffeisen.ch raiffeisen.ch/region-marly-cousimbert

Faites travailler votre épargne et bénéficiez d'un taux d'intérêt de 2.00%.

Plus d'informations sur raiffeisen.ch/fribourg/deuxpourcent

PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ

FN MILIFU BÂTI

TAXE CANTONALE SUR LA PLUS-VALUE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la taxe sur la plus-value est entrée en vigueur suite à la révision de la loi fédérale de l'aménagement du territoire (LAT). Cette contribution veut que les mesures d'aménagement qui entraînent une plus-value soit un avantage particulier répondant à une exigence d'égalité de traitement.

L'article 113b de Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) prévoit une contribution de 20 % sur la plus-value résultant de mesures d'aménagement. La plus-value correspond à la différence entre la valeur vénale d'un bien-fonds avant et après l'entrée en force de la mesure d'aménagement.

La procédure de taxation des terrains en raison d'une plusvalue générée par l'une des mesures d'aménagement ainsi que la procédure de perception sont exclusivement gérées par l'administration cantonale, notamment le Service cantonal des contributions. Le Service des forêts et de la nature (SFN) et le Musée d'histoire naturelle de Fribourg (MHNF) s'associent pour promouvoir la biodiversité dans le milieu bâti. Désormais, la plantation d'arbres et de haies, la végétalisation de façades, ainsi que la création d'étangs sont subventionnées dans le cadre de la Stratégie cantonale biodiversité.

Cette action s'adresse également aux particuliers et contient un panel de mesures faciles à mettre en œuvre en faveur de la biodiversité en milieu bâti, comme la plantation de haies et d'arbres. Le subventionnement de ces aménagements incite ainsi les particuliers à agir pour favoriser et garantir la pérennité des espèces indigènes et des milieux naturels. L'offre des actions présentent dans ce portefeuille va continuer de s'enri-

chir au cours des prochains mois avec des mesures supplémentaires.

Vous trouverez d'avantage d'information en scannant ce QR-code



35° FÊTE DU GIRON DES MUSIQUES DE LA SARINE



Fin mai, Marly était en fête 3 jours durant avec un évènement mémorable qui a enchanté les participants au centre de notre village, où une magnifique infrastructure attendait la population afin d'accueillir comme il se doit la 35° fête du Giron des Musiques de la Sarine.

Les festivités ont été marquées par plusieurs concerts: les Alpin Vagabunden avec leur musique Schlager captivante, Blaskapelle Nord Süd avec ses rythmes entraînants, et la fribourgeoise Naty Jane, qui a séduit le public par sa présence scénique et son talent vocal. Les concours des Sociétés de Musique ont offert des prestations impressionnantes sur la grande scène, et les DJ Night ont quant à elles prolongé la fête pour le plus grand plaisir des noctambules. Le grand cortège du 35° Giron des Musiques de la Sarine a également marqué les esprits, célébrant la richesse culturelle et musicale de la région.

Tout au long du week-end, le beau temps a contribué à la réussite de l'événement, attirant une foule nombreuse. L'ambiance était exceptionnelle et festive, faisant de cette fête une expérience inoubliable pour la commune de Marly. Les enfants et les résidents du home ont également été impliqués dans l'organisation de la fête, notamment en ce qui concerne les décors, portant une touche personnelle à l'évènement tout en créant des ponts entre les générations.

La Commune de Marly profite de ces quelques lignes pour adresser un très grand bravo au comité d'organisation, dont le travail remarquable a permis de créer une fête aussi réussie que mémorable!

Nos propositions au niveau de l'enve
Ferblanterie / Couverture
Refection de toiture y compris demar
Installation photovoltaïque complète
Paratonnerre
Remplacement fenêtre de toiture

Nos propositions au niveau de la technique du bâtiment :
Sanitaire / Chauffage
Gestion de chantier
Installation adoucisseur d'eau
Détartrage de chauffe-eau
Installation de pompe à chaleur
Dépannage

Nous vous proposons un conseil
individualisé pour vos projets
concernant l'enveloppe du
bâtiment et la technique du
bâtiment.

Plomberie Ferblanterie

Rte de Montécu 11 - 1724 Le Mouret Nous restons volontiers à votre disposition.



Frédéric Aebischer

Carrosserie Aebischer Sàrl Rte de Corbaroche 18b 1723 Marly Tél./ fax: 026 436 16 16

Natel :079 686 77 49

E-mail :carrosserie.aebischer@bluewin.ch

Arts ménagers- Haushaltapparate



Reparatur - Vente - Verkauf

DANIEL & AUGUSTE HAYOZ SA

ch. des Falaises 18-20, 1723 Marly

www.hayoz-sa.ch

TEL. 026 436 25 96

· hayoz.d-a@bluewin.ch

ERIC BONGARD SA



- gypserie
- peinture
- isolation de façades

Marly/Le Mouret - bongard-sa.ch - info@bongard-sa.ch - 026 413 11 31

MARLY, COMMUNE FLEURIE



Chaque année, le service de l'édilité de Marly se consacre avec passion à transformer la commune en un véritable jardin fleuri. Pas moins de 4'000 fleurs, sélectionnées avec soin, embellissent la commune chaque printemps. Pensées délicates, géraniums éclatants, pétunias, bégonias, rudbeckias jaunes et lavandes parfumées s'unissent pour créer un spectacle floral enchanteur. Le processus de préparation et d'entretien des fleurs est un travail méticuleux et prolongé, qui commence presque une année avant la plantation proprement dite.

En septembre, la première étape consiste à élaborer un plan détaillé, en définissant les différentes couleurs et leur disposition dans les diverses zones à fleurir. Puis, une commande est passée auprès du Château du Seedorf pour obtenir les graines nécessaires. Ces graines sont semées et cultivées dans des serres tout au long de l'hiver, afin que les fleurs, bichonnées par les apprentis et les maitres socioprofessionnels du Château, soient prêtes à éclore en avril-mai.

Une fois le printemps arrivé, les zones de plantation sont préparées en retournant la terre et en ajoutant de l'engrais à base de laine de mouton. Du terreau, riche en matière organique, est également incorporé pour assurer une croissance optimale des fleurs. Selon les plans établis précédemment, les fleurs sont ensuite plantées en respectant les couleurs définies.

Une fois en place, les fleurs nécessitent un arrosage régulier, au moins deux fois par semaine en cas de beau temps, afin de maintenir une bonne hydratation et favoriser leur épanouissement. Durant toute la saison de plantation, un net-



toyage est effectué. Cela inclut l'élimination des mauvaises herbes et des fleurs séchées, ces dernières étant systématiquement remplacées pour maintenir l'harmonie des jardins. Vers fin octobre, les plantes exotiques comme les bananiers et les agaves sont hivernées afin d'être réutilisées l'année suivante, et les fleurs vivaces telles que les gauras et les rudbeckias sont replantées dans les plates-bandes le long des pistes cyclables de la route de Fribourg. Une fois les fleurs retirées, le terrain est égalisé et nettoyé. Il reste ainsi en jachère jusqu'à la reprise du cycle l'année suivante.

Fleurir Marly n'est pas seulement une question d'esthétique, mais un véritable art qui demande savoir-faire, patience et minutie. Grâce à l'engagement et au dévouement des employés du secteur de Edilité et espaces verts, Marly s'épanouit année après année, offrant à ses habitants et visiteurs un cadre de vie coloré et apaisant.

PLANTES INDÉSIRABLES

Certaines plantes indésirables sont présentes sur le territoire marlinois, et la législation implique de les éliminer. La Commune exécute les mesures du Service phytosanitaire cantonal, et compte également sur la collaboration de la population pour y parvenir. Pour ce faire, l'application « PlantNet » est un atout reconnu des branches professionnelles afin d'identifier les plantes à éliminer.

SÉNEÇON JACOBÉE

Le séneçon jacobée est en cours de floraison; c'est le stade idéal pour l'arracher. On la reconnait facilement à ses fleurs jaunes. Il est possible de le faire à la main. Cette mauvaise herbe est toxique pour les bovins



et les chevaux. Elle se propage par les graines emportées par le vent, comme les chardons. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de la combattre avant la formation des graines, sur tout le territoire agricole et non agricole. Il est important de l'éliminer même s'il n'y a que peu de plantes, car la production de graines par plante est importante et les graines survivent plusieurs années dans le sol. Bien que la lutte ne soit pas obligatoire, au contraire des plantes suivantes, combattre cette adventice évite des risques d'intoxication du hétail.

Marly Mobile

Avez-vous besoin d'une assistance de transport au sein de notre commune ? Le service de taxi Marly Mobile est à votre disposition, sur réservation, aux horaires suivants:

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h
le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Réservation par téléphone au 079 817 86 80

Priorité est donnée aux courses d'ordre médical





Retrouvez votre commune sur







† Votre sécurité, notre priorité

Nos prestations

Contrôle OIBT • Contrôle périodique • Contrôle de réception
 Contrôle suite à une vente • Contrôle des installations photovoltaïques

Celect sécurité électrique Sàrl Route du Petit-Ependes 2 1731 Ependes 078 336 63 63 Christophe Le Bouquin



Succursale

Route du Cousimbert 138 **1724 Zénauva** 079 567 75 73 Damien Dumas

celect.ch

SOUVENIRS DE MARIY

Malveillance

Une arrestation a été opérée à la suite de l'enquête instruite par la préfecture de la Sarine au sujet de l'incendie qui a détruit une vieille grange à Marly-le-Petit, le lundi matin, 12 novembre courant, à 5 heures. Le coupable aurait fait des aveux. Il aurait agi sous l'empire de la boisson et uniquement pour faire une bonne farce , au propriétaire, avec lequel il avait passé une partie de la nuit. Voilà une farce qui coûtera cher à son auteur. La grange était taxée 600 francs; elle était située sur la rive gauche de la Gérine, à proximité de la commune de Chésalles.

Tiré de La Liberté 21 novembre 1917

Exposition fédérale d'agriculture

Liste des récompenses

1. Epreuves de trait

La paire de bœufs de trait de race tachetée noire appartenant à M. Pierre Brugger, à Marly-le-Petit, a été classée la première de la race tachetée et arrive en 3^{mo} rang dans le classement général avec la race brune. Elle obtient un prix de 250 francs avec médaille d'argent. Ces bœufs âgés de 3 ans ont traîné une charge de 13,700 kilos.

La paire de bœufs de race tachetée rouge de l'Ecole pratique d'agriculture de Grangeneuve obtient le second rang, avec un prix de 200 fr.

Tiré de La Liberté du 23 septembre 1925

CHARDON DES CHAMPS

Le chardon des champs doit absolument être éliminé avant la formation des graines. On la reconnait à ses feuilles pointues et ses fleurs violettes. L'Ordonnance du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le chardon des champs précise que c'est le préposé local à



l'agriculture qui est responsable de faire éliminer les foyers de chardons sur l'ensemble du territoire communal. Pour les voies de communication et les berges des cours d'eau, il est indispensable de bien sensibiliser les équipes d'entretien sur l'obligation d'éliminer les chardons.

AMBROISIE

Cette plante est dangereuse pour l'homme et doit être éliminée (Ordonnance sur la santé des végétaux du 31 octobre 2018, art. 110, al. 4) car son pollen peut causer des allergies. L'ambroisie est plutôt rare dans le canton, mais tout cas suspect doit être annoncé auprès du Service phytosanitaire cantonal.



Afin d'éviter la dissémination des graines à partir des plantes arrachées, notamment si elles étaient proches de la maturité, ces plantes devraient être éliminées rapidement et de façon appropriée, c'est-à-dire dans une installation d'incinération ou de méthanisation (biogaz). Attention, elles peuvent atteindre la maturité et former des graines si elles sont entreposées sur un compost ou dans une déchetterie sans être broyées ou recouvertes rapidement.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site: www.grangeneuve.ch

CONTRÔLE OFFICIEL DES CHAMPIGNONS

Avant de passer vos champignons fraîchement cueillis dans la marmite, veuillez rendre visite à :

M. Jean-Joseph Gilgen Inspecteur Route des Préalpes 24 1723 Marly Tél. 026 436 29 93

Il est à votre disposition selon l'horaire suivant :

- du 15 août à la première gelée :
- du lundi au samedi compris, de 18h30 à 19h30 au Restaurant La Gérine

Pour la période hors saison :

sur rendez-vous

Deux règles d'or lors de la cueillette :

- Ramasser les champignons dans un panier en osier ou un sac en tissu.
- Ne jamais utiliser de plastique!

Faire cuire tous les champignons 20 à 30 minutes. Ne jamais consommer de champignons crus, même les champignons de Paris!



TERRAIN DE BASKET DU CENTRE SPORTIF DE LA GÉRINE



Depuis ce printemps 2024, le terrain de basket du Centre sportif de la Gérine est accessible au public. Par le passé, cet espace ne l'était pas car il était implanté dans l'enceinte de la clôture des terrains de football. Des modifications ont été apportées afin de corriger cela et que tout un chacun puisse en profite, en dehors des entrainements officiel du Club Athlétique de Marly.

POUR Y ACCÉDER:

- En mobilité douce : via les bords de la Gérine
- En véhicules motorisés: stationnement à la Route de Corbaroche puis traverser la Gérine par la passerelle métallique menant aux terrains de foot et tennis extérieurs.



- Eveil à la danse dès 3 1/2 ans
- Hip Hop / Ragga
- High Heels
- Danse Orientale
- Pilates / Yoga



ECOLE DE DANSE PROFIL DANCE

Ch. des Sources 11 1723 Marly 079 693 39 76 www.profildance.ch



- > Charpente
- > Construction bois
- > Rénovation

Route de la Gruyère 75 1724 Le Mouret 079 427 73 32 > Sébastien Brodard 079 613 89 12

kolly-brodard@hotmail.com

Soius et assistance à domicile

Depuis plus de 35 ans en Suisse et 10 ans dans le canton de Fribourg, nous soignons, soutenons et accompagnons des personnes à leur domicile. Avec une petite équipe par client, nous veillons à toujours affecter le même personnel, ponctuel, répondant aux habitudes et voeux individuels.

Contactez-nous pour un entretien gratuit, nous nous déplaçons dans tout le canton de Fribourg.



Monika Sozo, Directrice de site



Manuela Etlin, Co-Direction & Responsable des soins

Senevita Casa Fribourg, Route de Beaumont 6, 1700 Fribourg Téléphone 026 475 46 50, www.senevitacasa.ch/fribourg senevita Casa

VOTRE POLICE – NOS CONSEILS, VOTRE SÉCURITÉ

PRÉSERVONS NOTRE RIVIÈRE : UN GESTE SIMPLE POUR UN ENVIRONNEMENT PROPRE



Par une belle et chaude journée d'été, il est agréable de profiter d'un pique-nique en famille au bord de notre magnifique Gérine. Cependant, l'expérience peut rapidement être gâchée par la vue déso-

lante de cannettes, mégots, emballages plastiques et morceaux de verre qui jonchent les lieux de détente. Cette triste réalité est malheureusement fréquente dans nos espaces publics.

Lorsque nous quittons ces endroits en fin de journée, nombreux sont ceux qui déposent leurs déchets à côté des poubelles pleines, pensant bien faire. Pourtant, cette fausse bonne idée entraîne des conséquences désastreuses. Durant la nuit, les animaux attirés par l'odeur de nourriture éventrent les sacs et dispersent les déchets. Le vent s'en mêle, emportant papiers et plastiques dans les arbres et dans l'eau. Malgré les efforts constants de notre secteur de l'Edilité et des espaces verts, il est quasiment impossible de tout nettoyer.

Il est temps de réagir et d'adopter un comportement plus respectueux de notre environnement. Voici quelques conseils simples pour préserver la beauté de nos espaces naturels:

Ramenez vos déchets chez vous: Ce que vous apportez pour votre pique-nique, vous devez le ramener. Utilisez des sacs réutilisables pour transporter vos déchets jusqu'à chez vous, où vous pourrez les trier et les éliminer correctement.

Participez au tri sélectif: À la maison, assurez-vous de trier vos déchets selon les consignes locales. Le recyclage permet de réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis, contribuant ainsi à la protection de notre environnement.

Éduquez et sensibilisez: Parlez de ces gestes simples autour de vous. Incitez vos amis, votre famille et vos voisins à adopter ces bonnes pratiques. Ensemble, nous pouvons faire une différence.

Respectez les espaces publics: Prenez soin de ne laisser aucune trace de votre passage. Si vous voyez des déchets qui traînent, n'hésitez pas à les ramasser et à les jeter correctement. Chaque petit geste compte.

Notre devoir civique est de préserver notre environnement pour les générations futures. En ramenant nos déchets chez nous et en adoptant de bonnes pratiques écologiques, nous contribuons

UTILISATION DE TONDEUSES A GAZON

Selon le règlement de police, l'emploi à l'extérieur de tondeuses à gazon ou autres machines à moteur est autorisé:

du lundi au vendredi de 07 h à 12 h et de 13 h à 20 h (sauf les jours fériés)

> le samedi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les machines agricoles ne sont pas visées par cet article.

à maintenir la beauté et la propreté de nos espaces publics. Faisons de notre rivière un lieu agréable pour tous, où la faune et la flore peuvent s'épanouir sans danger.

Rappelons-nous: CE QUE J'APPORTE, JE LE RAMÈNE AVEC MOI. Ensemble, faisons un geste pour notre rivière, notre commune et notre environnement et protégeons la nature qui nous entoure.



TOUR DE ROMANDIE ET MADONE DES CENTAURES

Le 24 avril, Marly a vibré au rythme du Tour de Romandie. La commune a eu le plaisir d'accueillir les cyclistes à trois reprises, encouragés par les habitants rassemblés le long du tracé traversant le village. Les acclamations et les applaudissements de la foule ont accompagné les coureurs tout au long du parcours, contribuant à l'effervescence de la compétition.

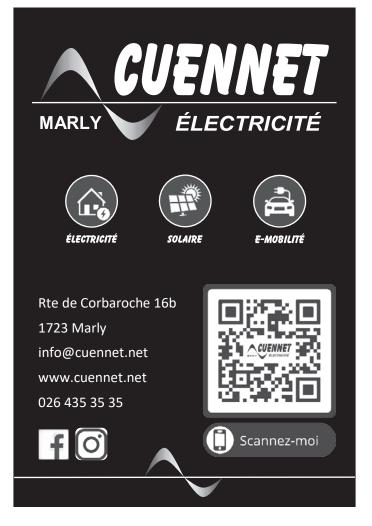
Quelques semaines plus tard, Marly vibrait cette fois au rythme des grosses cylindrées du cortège de la Madone des Centaures. Une fois tous les 5 ans, la Suisse accueille les motards français, italiens, belges, allemands et espagnols lors d'un évènement organisé au Mouret. Le dimanche à lieu le traditionnel cortège traversant Marly en direction de la cathédrale de Fribourg, où les motards reçoivent une bénédiction à l'occasion d'une messe.

Pour ces deux évènements la police communale de Marly a collaboré à la sécurisation du tracé, garantissant le bon déroulement du passage des deux-roues, motorisés ou non!











RENTRÉE SCOLAIRE MARLY CITÉ 2024-2025

Les élèves de Marly Cité seront scolarisés dans les bâtiments de l'école de Château d'Eau dès la rentrée 2024-2025, soit dès le 22 août 2024.

Toutefois, les classes de 3H resteront dans les locaux situés à Marly Cité, à la route du Chevalier 7 et Chevalier 8. Merci de se référer aux instructions transmises par la Direction d'école. Pour rappel, les déplacements entre le domicile et l'école sont de la responsabilité des parents. Des itinéraires préférentiels sont proposés par la commune.

En cas de question, vous pouvez contacter le Secteur des écoles de la Commune de Marly au 026 435 50 71 ou par email à servicedesecoles@marly.ch

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE



Des romans, des bandes dessinées, des séries mangas, des livres sur de nombreux sujets, de la nature aux livres de recettes, des magazines, des DVD, des albums illustrés, et bien d'autres encore, il y en a pour tous les âges!

SÉRIES MANGAS ET REVUES: NOUVELLES SÉRIES

Coyote manga, Kaleio, Attaque de titans

ANIMATIONS

- Né pour lire pour les enfants de 0 à 5 ans : dès septembre, une fois par mois
- L'heure du conte pour les enfants dès 4 ans : dès octobre, une fois par mois

HEURES D'OUVERTURE (JUSQU'AU MOIS D'AOÛT)

Lundi: fermé

Mardi: 15.00 – 19.00 h Mercredi: 15.00 – 19.00 h Jeudi: 09.00 – 12.00 h Vendredi: 15.00 – 18.00 h Samedi: 10.00 – 13.00 h

FERMETURE ANNUELLE

La bibliothèque sera fermée du lundi 22 juillet au lundi 5 août 2024

La bibliothèque est située à la Jonction, au 1er étage du bâtiment de la Coop

Tél. 026 435 50 95 Mail: biblio@marly.ch

Site internet (avec catalogue en ligne):

https://www.marly.ch/culture-loisirs-et-sport/bibliotheque-regionale

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE MARIY CITÉ ET MARIY GRAND-PRÉ

Les accueils extrascolaires de Marly (AES) accompagnent les enfants du cercle scolaire de Marly de la 1H à la 8H et proposent des activités créatives, ludiques et pédagogiques dans un cadre bienveillant, sécurisant et professionnel.

HORAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	6h30-	6h30-	6h30-	6h30-	6h30-
	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00
Matinée	Fermé	8h00- 12h00	8h00- 12h00	8h00- 12h00	Fermé
Midi	11h50-	11h50-	11h50-	11h50-	11h50-
	13h30	13h30	13h30	13h30	13h30
Après-midi	13h30-	13h30-	13h30-	13h30-	13h30-
	15h30	15h30	15h30	15h30	15h30
Fin	15h30-	15h30-	15h30-	15h30-	15h30-
d'après-midi	18h30	18h30	18h30	18h30	18h30

L'accueil extrascolaire est fermé durant toutes les vacances scolaires, ainsi que pendant les jours fériés. Durant certaines vacances scolaires, un accueil extrascolaire vacances est organisé, pour autant qu'il y ait, en principe, 10 inscriptions par jour.

PROCHAINES VACANCES

Du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2024 (délai d'inscription au 8 septembre 2024)

INSCRIPTION

Les inscriptions aux accueils extrascolaires sont ouvertes depuis le 29 février 2024 et se font uniquement via la plateforme MonPortail www.marly.monportail.ch.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet de la commune sous la rubrique enfance et formation/accueil de l'enfance.

CONTACT

Jessica Cassone
Responsable des
accueils extrascolaires
026 435 50 42
jessica.cassone@marly.ch
Service Enfance et Formation
Route de Fribourg 9
1723 Marly
026 435 50 44
enfance@marly.ch

CRÈCHE COMMUNALE LES LUCIOLES

La crèche communale accueille au Chemin des Epinettes 6a, du lundi au vendredi de 6 h 30 à 18 h 30, les enfants de 4 mois jusqu'à l'entrée à l'école enfantine. Vous trouverez toutes les informations nécessaire sur le site internet de la Commune, https://www.marly.ch/enfance-et-formation/accueil-de-lenfance/creche-les-lucioles, par téléphone au 026 435 50 41 ou par email à enfance@marly.ch.

STORSA & Compagnie SA

Route de Schiffenen 3 1701 Fribourg



- · fourniture et pose de store en toile
- · remplacement de toile
- réparation de tous vos stores
- remplacement de tous vos stores

Tél. 026 322 44 15 - Fax 026 321 12 73 storsa@bluewin.ch

Une fabrication... Une restauration... Nos compétences!



Rte de Chésalles 33 – 1723 Marly 026 436 37 04



026 684 34 00 1723 MARLY maendly-paysagiste.ch

PleineForme

ma salle de sport

LA NOUVELLE REFERENCE SPORT ET BIEN-ÊTRE DE VOTRE REGION

Essai GRATUIT sur rendez vous!

1723 Marly | Route de la Gruyère 21A

026 436 20 30 l www.pleineforme.ch







MANIFESTATIONS DE JUILLET À SEPTEMBRE 2024

Juillet 2024		
3-14	Open de Marly Tennis Club Marly	Centre sportif de la Gérine
Août 2024		
1	Fête nationale	Centre sportif Le Mouret
Septembre 2024		
14	Fête du village Marly pour tous	Place du village

SOCIÉTÉS

8° ÉDITION DU TOURNOI DE JUDO LITTLEKANO



Les Judo clubs de Marly et de Villars-sur-Glâne/ Fribourg ont organisé le dimanche 24 mars 2024 à Villars-sur-Glâne la 8e édition du Tournoi éducatif romand de judo pour enfants de 7 à 10 ans! Ce dernier a réuni plus de 320 enfants issus d'une guarantaine de clubs venus

de 7 cantons romands à la salle du Platy à Villars-sur-Glâne.

Ce Tournoi, parrainé cette année par Sergei Aschwanden, médaillé olympique, est en outre soutenu par les communes de Villarssur-Glâne, Marly et Fribourg. Nous les en remercions vivement.

Le Tournoi LittleKano n'est pas réservé aux seuls enfants qui combattent. Il donne en effet la chance aux judokas de 14 à 20 ans de s'exercer aux métiers d'arbitre et de commissaire sportif! Ces jeunes, avenir de la Fédération suisse, méritent en effet d'être encouragés et soutenus. Ils étaient à nouveau particulièrement nombreux cette année. Nous relevons ainsi avec beaucoup de plaisir la présence de 24 jeunes arbitres et plus de 40 jeunes commissaires sportifs et jeunes bénévoles présents, le tout accompagné d'arbitres professionnels et d'une trentaine d'adultes à l'organisation, à la pesée et à la buvette.

Les visages ravis tant des enfants que de leurs parents et des nombreux bénévoles nous réjouissent tout particulièrement et nous confortent dans notre volonté de développer le LittleKano, année après année!

Le comité du LittleKano souhaite remercier sincèrement les personnalités politiques qui ont soutenu par leur présence la mise sur pied de ce Tournoi, les entreprises sponsors qui ont rapidement répondu à son appel ainsi que toute l'équipe – toujours plus grande – des bénévoles et des jeunes qui ont fait de ce Tournoi leur Tournoi! Merci à eux, au plaisir transmis aux enfants et rendez-vous au dimanche 23 mars 2025 pour la 9e édition de ce Tournoi LittleKano!

www.littlekano.ch

CONTACT:

Pour le Comité du LittleKano Jean-Claude Spielmann Responsable de l'organisation Mobile 079 611 59 50 info@littlekano.ch













Devis sans engagement

RP Sanitaire Sàrl Renevey Patrick Ependes - Marly

Dépannage et entretien Rénovation de salle de bain Détartrage boiler Traitement d'eau

079 179 30 80 info@rpsanitaire.ch

Jean-Daniel Bossy

Peinture – Papiers peints 1722 BOURGUILLON/FR

Un intérieur plus chaleureux

Peinture haute décoration à l'ancienne Plâtre vieilli et ciré / Chaux d'antan Peinture à l'aspect essuyé

Beau-Chemin 17
© 026 322 12 72 - Natel 079 230 26 56





Accompagnement psycho-corporel hypnoses thérapeutiques

Stress, anxiété, changement difficile et épuisement Prévention et réadaptation

Jérémie Schumacher Imp. du Nouveau Marché 1 1723 Marly 0796001225 nosempreintes.ch jeremie@nos-empreintes.ch

S O C I É T É S 20 | 21

L'ENSEMBLE VOCAL ANIMATO



« Bonjour d'Animato, ensemble vocal Marly, Avec l'arrivée de l'été, des vacances, de la chaleur et de la détente, nous vous souhaitons beaucoup de beaux et bons moments de vie partagés en musique, sous le soleil.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains concerts, les 23 et 24 novembre 2024:

- Musique baroque d'Amérique latine!
- Magnifique métissage du baroque européen et du folklore latino!
- Précisions sur ces concerts-évènements dans le prochain Marly-Info.

Pour tout renseignement concernant ce choeur profane:

Pascal Dietrich 079 720 98 85 pad57@hotmail.com ou www.animato-marly.ch

Avec les chaleureuses salutations d'Animato, bel été à tous!»



NOUVEAU À MARLY: ECOLE D'ESCRIME



Marly compte une nouvelle société sportive, dédiée à l'escrime. Les entrainements auront lieu à la halle de gymnastique de Marly Château d'Eau. Le club

est ouvert à toute personne souhaitant une pratique loisir ou un entraînement à la compétition, mais également pour les mini-mousquetaires de 3 à 6 ans.

Les cases horaires de la halle de gymnastique de Marly Château d'Eau n'étant pas encore fixées définitivement, n'hésitez pas à nous écrire pour toute demande d'informations. Les inscriptions sont cependant déjà ouvertes et peuvent se faire tout au long de la saison sportive. Des séances d'initiation gratuites sont également proposées.

Merci de nous contacter à l'adresse email suivante : marlyescrime@gmail.com

SCOUTS MARLY

Cette année, les Scouts de Marly ont prouvé que rien ne peut arrêter leur enthousiasme, pas même le mauvais temps! Malgré quelques caprices météorologiques, nos jeunes aventuriers et leurs chefs ont su transformer chaque défi en une occasion de s'amuser et de grandir ensemble.

Un des moments forts? Une veillée inoubliable au bord de la Gérine. Le groupe a pu partager un pique-nique canadien et a participé à un grand jeu collaboratif qui a renforcé encore plus nos liens d'amitié et notre esprit d'équipe.

Alors que l'année touche à sa fin, l'excitation monte pour les camps d'été. Les préparatifs sont en cours et s'annoncent tout simplement incroyables. Les scouts se préparent à vivre des aventures mémorables.

Un grand merci à nos chefs bénévoles qui donnent généreusement de leur temps pour organiser des activités fantastiques pour nos enfants. Grâce à vous, nos scouts ont des sourires jusqu'aux oreilles. Votre engagement fait toute la différence. Merci du fond du cœur!

Si, toi aussi, tu as envie de vivre de telles aventures, n'hésite pas à nous rejoindre! Pour cela contacte les responsables du groupe en écrivant un mail à comite@gsfm.ch. Tu peux aussi aller visiter le site internet du Groupe Scout Foucauld Marly, (http://www.gsfm.ch/) où tu trouveras des photos d'activités ou d'autres informations sur les scouts de Marly et le scoutisme en général.

Emma Schellenberg

CLUB DE TENNIS DE TABLE DE MARLY

Envie de jouer au ping-pong? Alors viens essayer un de nos entrainements et rejoins notre club!

Les entrainements ont lieu tous les jeudis, dès 18 h pour les jeunes joueurs et dès 19 h 30 pour les adultes. Les entrainements ont lieu à la petite salle de gym de Marly Grand-Pré. Matériel à prendre avec soi : une tenue de gym et baskets ainsi qu'une raquette.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez nous contacter par email à rigo.garcia@bluewin.ch ou par téléphone au 078 794 83 63.

40° BOURSE DE VOITURES, TRAINS MINIATURES ET JOUETS

Samedi 5 octobre 2024 de 10 h à 16 h Organisation : FMAF – Fanas Minis Autos Fribourgeois



GRANDE SALLE DE MARLY - CITÉ Informations et inscriptions : www.fmaf.ch



Retrouvez votre commune sur l'application iSarine!

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-là venir à vous.



- La déchetterie est fermée?
- Un problème avec le réseau d'eau?
- Des risques d'inondation?
- · La route est détournée?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à **iSarine!**

Téléchargez dès maintenant **iSarine** sur l'App Store et le Google Play.



CENTRE

INTERACTIVITÉ THÉRAPIE SPORT

MARLY

AVRY

FRIBOURG

PÉROLLES CENTRE

VILLARS-SUR-GLÂNE

Physiothérapie générale et du sport

Fitness médical

Hydrothérapie (piscine de Marly, MIC)

Thérapies complémentaires

Cours de groupe - Pilates

Formation

20 ANS S O C I É T É S 22 | 23

TENNIS CLUB MARLY

Le Tennis Club Marly (TCM) est situé sur le complexe sportif de Marly aux abords de la Gérine. Il dispose de nombreuses infrastructures afin que vous puissiez découvrir, progresser, jouer ou vous affronter sur des courts en terre battue (naturelle et synthétique), ainsi que sur un terrain de padel.

OPEN DE MARLY



Le traditionnel tournoi de tennis de l'Open de Marly se déroulera du 3 au 14 juillet 2024. Comme chaque année se sont plus de 200 joueuses et joueurs qui s'affronteront sur les 8 tableaux proposés (actif, senior, junior et

mixte). Un tournoi de padel se déroulera également les 10 et 14 juillet 2024. Si vous disposez d'une licence, n'hésitez plus à vous y inscrire afin de vous affronter dans une ambiance conviviale.

Visitez notre site pour y retrouver toutes les informations utiles: tennismarly.ch/open-marly-3-14-juillet-2024

ACADEMIE JUNIORS

Notre club dispose d'un mouvement junior important et compétitif avec plus de 70 jeunes actifs au sein du TCM. Depuis plusieurs années et en partenariat avec FriTennis Academy, nous proposons des cours collectifs (saison été et saison hiver), ainsi que des stages lors des vacances scolaires pour les jeunes de 4 à 20 ans. Ces cours sont aussi bien destinés à la découverte du tennis dès le plus jeune âge qu'à la préparation de compétitions.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site fritennis.ch

Salutations sportives, Votre Club de Tennis/Padel à Marly

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES







bs.santesarine.ch

www.118-info.ch

Vous aimez l'action? Vous avez envie de vous engager pour la société? Bienvenue chez les sapeurs-pompiers volontaires! Chez nous, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société.

Pour être recruté il faut avoir 18 ans révolus, être en bonne condition physique, motivé, disponible et disposer du permis de conduire B.

Un-e sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société telles que :

- Lutte contre le feu, lutte contre les éléments naturels, lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité

Intéressé? Une soirée de recrutement aura lieu le 5 septembre 2024 à 19 h au local du feu, route de Fribourg 9 à Marly.

Vous pouvez également prendre rendez-vous directement auprès du commandant de la compagnie Marly, Vincent Droux à l'adresse email suivante : vincent.droux@bataillon-sarine.ch.

LETTRE INVITATION KURUMBAGARAM



Chers membres,

Au mois de février 2024, une délégation de 11 membres s'est envolée pour le village de Kurumbagaram.

C'est dans ce cadre que nous avons le plaisir de vous convier à une soirée souvenir, où nous partagerons photos et films de notre voyage.

Cette soirée se tiendra au Restaurant de la Gérine le vendredi 28 juin 2024 à 19 heures. Nous espérons vous y voir nombreux!

D'ici là, si vous souhaitez recevoir plus de renseignements, Marie-Josée Meuwly, Présidente de l'Association, vous répondra avec plaisir par message à l'adresse suivante : meuwlymj@hotmail.ch

En vous remerciant d'ores et déjà de votre présence ce soir-là, nous tenons à vous témoigner notre reconnaissance pour votre soutien, ainsi que votre engagement au fil des années envers les enfants de Kurumbagaram.

Amicalement, Votre comité

25° JOUTES INTER-POMPIERS DU DISTRICT DE LA SARINE



Sous un radieux soleil de juin, la place du village de Marly a accueilli la 25^e édition des joutes inter-pompiers du district de la Sarine. Organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Marly,

cette compétition amicale a réuni 8 équipes représentant les différentes compagnies du district, dans une ambiance à la fois compétitive et décontractée.

Au-delà de la rivalité sportive, cet événement annuel est avant tout une occasion précieuse de partager des moments conviviaux loin des urgences habituelles. Il permet aux miliciens de se rencontrer en dehors du cadre de leurs interventions, de renforcer les liens entre les différents corps de pompiers, et de célébrer les valeurs essentielles de camaraderie et d'entraide.

En attendant la prochaine rencontre, les souvenirs de cette journée mémorable resteront gravés dans les cœurs, rappelant à tous l'importance du soutien mutuel et de l'amitié au sein des sapeurs-pompiers.

SAMARITAINS DE MARLY ET ENVIRONS

PROCHAINS COURS

(descriptif du contenu et inscription sur : www.samaritains.ch)

Date	Cours
8+9 juillet	SECOURISTE IAS 1 (pour devenir samaritain) de 08 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
	Cours de 14 heures = CHF 220
14+28 septembre	SECOURISTE IAS 1 (pour devenir samaritain) de 08 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
	Cours de 14 heures = CHF 220
5 octobre	BLS-AED-SRC (complet Generic Provider/ reanimation et défibrilation) de 08 h 30 à 12 h 30
	Ccours de 4h00 = CHF120
22+23 novembre	SAUVETEUR (pour le permis de conduire) 22 : de 19 h 00 à 21 h 00 23 : de 08 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
	Cours de 10 heures = CHF150

Cours sur demande dès 5-8 personnes: «Sur mesure» pour entreprises et organismes publiques ou privés, cours ciblés adaptés à vos besoins, en français ou en allemand!

COMMUNE DE MARLY, SENIORAMA

ACTIVITÉS POUR SENIORS

ACTIVITÉS ESTIVALES LORS DES VACANCES SCOLAIRES

Marly pour tous propose une semaine estivale spéciale pour les plus grands et les plus petits! Du 15 juillet au 19 juillet, différentes activités seront proposées pour toutes et tous. Le programme définitif sera dévoilé sur le site internet de la Commune ainsi que sur les réseaux sociaux de Marly pour tous le mardi 18 juin. Il sera également disponible au format papier auprès de la réception de l'administration communale et de Marly pour tous.

L'inscription se fera auprès Marly pour tous au : 026 435 50 82 ou 077 418 13 42

et le délai est fixé au : 8 juillet.

ATELIER FLORAL AU JARDIN

Le 4 juillet de 10 à 11h30, un atelier créatif se déroulera au Jardin partagé, Place du Moulin (en face de la Maison Cibachrome, en collaboration avec Marianne Magnin de Pavillon en fleurs. Une participation de Fr. 10.– sera demandée pour le matériel.

Inscriptions au 026 435 50 60 ou par e-mail: florence.bornex@marly.ch

CONFÉRENCE SUR LES PC SUIVIE D'UN MOMENT D'ÉCHANGE

Le 3 septembre, Pro Senectute transmettra des informations sur les prestations complémentaires à l'AVS. Cette

aide financière est versée lorsque la rente AVS ou AI ne suffit pas à couvrir les besoins vitaux. De nombreux seniors ne sollicitent pas cette aide à laquelle ils auraient droit. Cette conférence a pour but de mieux informer sur le système des prestations complémentaires et des démarches à effectuer pour l'obtenir. Elle aura lieu à 17h30, à la salle Commune au rez-de-chaussée de l'école primaire de Grand-Pré.

Inscriptions au 026 435 50 60 ou par e-mail: florence.bornex@marly.ch

Pour rester informé-e des activités, il est possible de recevoir des informations régulières par e-mail sous forme de «newsletter» en communiquant votre adresse mail à: florence.bornex@marly.ch

ANIM'AINÉS

ACTIVITÉS POUR SENIORS

JEU DE CARTES

Jass un mercredi après-midi par mois, à 15h au Centre communautaire paroissial.



LES PROCHAINES DATES SONT:

18 septembre13 novembre16 octobre11 décembre

CONTACT:

Edith Brugger Chantal Richard 079 657 11 77 076 349 79 32

Berthe Progin Christiane Reverte 079 791 57 56 076 503 45 06

SCRABBLE

Jeu de Scrabble les mercredis à 14 h, à la Route de la Gérine 101.

LES PROCHAINES DATES SONT:

11 et 25 Septembre 9 et 23 Octobre 6 et 20 Novembre 4 et 18 Décembre

CONTACT:

Marie-Françoise Burgy Lucienne Fragnière, 026 436 19 54 079 502 56 88 079 388 16 49

Nous nous réjouissons de vous rencontrer pour partager de bons moments d'amitié!



PAGE DES AÎNÉS 24 | 25

COURS « ÊTRE ET RESTER MOBILE » POUR LES SENIORS

La Commune de Marly souhaite se doter d'un plan de mobilité séniors. Afin de récolter des informations sur les habitudes de déplacement et sur les lieux présentant un manque de sécurité, un questionnaire a été a envoyé aux personnes concernées. Dans le cadre de cette action, un cours «être et rester mobile» est proposé. Il est destiné aux seniors pour reprendre confiance dans les déplacements en transports publics et pour comprendre le réseau fribourgeois. Une approche pratique permettra de se familiariser avec les tarifs, la sélection des billets et de s'adapter au passage au numérique (billettique, horaires et calculs d'itinéraires).

Le cours aura lieu le 1er octobre 2024 à 9 h à la salle « Commune » (Ecole primaire de Grand Pré) pour une première partie théorique. En milieu de matinée, un bus spécial sera affrété pour se rendre à la gare de Fribourg pour une partie pratique sur les automates à billets. Ce cours, donné en français, est gratuit. Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire. Elle peut se faire soit au 026 347 12 93 soit par courriel :

sportetformation@fr.prosenectute.ch.

Plus d'informations sur la démarche générale du plan de mobilité seniors sont disponibles à l'adresse suivante :

www.mobilitesenior.ch, ou auprès de Madame Anne-Sophie Gillard, responsable du projet au sein de la commune au 026 435 50 16.

RFPAS POUR SFNIOR

A DOMICILE

Si vous êtes en difficulté, malades, accidentés ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service des repas à domicile. Préparés à la Résidence des Epinettes, des repas chauds sont prês à être emportés chaque matin dès 11 h et 11 h 30. Vous pouvez venir chercher votre repas directement à la cuisine de la Résidence pour le montant de 12 francs. Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, une équipe de bénévoles organise chaque jour de la semaine (sauf le dimanche) le service de ces repas à domicile.

Inscription la veille au : 026 435 20 09

REPAS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Des repas pour personnes âgées sont servis au Centre communautaire de Marly, rte du Chevalier 9, le 2^e et 4^e mardi du mois 11 h 30, (sauf pendant les mois de juillet et août). Prix menu: Fr.14.– (apéritif, dessert et boissons offerts)

10 septembre 2024 8 octobre 2024 12 novembre 2024 10 décembre 2024 24 septembre 202422 octobre 202426 novembre 2024

Inscription le vendredi qui précède le repas au : 079 294 32 32

TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque. Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de la santé des personnes âgées lors d'une canicule est l'affaire de tous. Les personnes âgées vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

1. EVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

 Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.

2. EVITER LA CHALEUR – SE RAFRAÎCHIR

- Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- Aérer la nuit
- Porter des vêtements légers
- Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains

3. BOIRE BEAUCOUP - MANGER LÉGER

- Boire (au moins 1,5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- Veiller à consommer suffisamment de sel

SYMPTÔMES POTENTIELLEMENT LIÉS À LA CANICULE

- Faiblesse
- Bouche sèche
- Confusion
- Nausées
- Vertiges
- Vomissements
- Maux de tête
- Diarrhée
- Crampes musculaires

INTERVENIR IMMÉDIATEMENT!

- Boire beaucoup
- Appeler un médecin
- Rafraîchir le corps

FÊTE DU VILLAGE

Rendez-vous le samedi 14 septembre pour la Fête du village!

Après l'inauguration de la Place du village en 2022 et la première Fête du village en 2023, l'équipe de Marly pour tous souhaite réitérer l'expérience en 2024.

Toute la population marlinoise est conviée à venir se rencontrer, s'amuser et partager de beaux moments de convivialité sur la Place du village le 14 septembre.

Les festivités débuteront à 11 h avec un concert de la Gérinia sur la Place. Les ingrédients de cette journée restent les mêmes que ceux de l'année dernière avec des animations pour les enfants et l'installation d'une grande roue en bois de 6 m de haut où petits et grands pourront faire un tour (ou plusieurs!). Un marché villageois, organisé par la SDME et tenu par divers artisans locaux, sera proposé tout au long de la journée.

Pour se restaurer, divers foodtrucks proposeront toute la journée différents plats pour ravir les papilles: burgers, crêpes, spécialités mexicaines ou mets végétariens, tout le monde y trouvera son bonheur! Le désormais traditionnel bar de Marly pour tous proposera toutes les boissons nécessaires pour se désaltérer.

Vous êtes toutes et tous les bienvenu-es à la Fête du village des marlinois et marlinoises et nous nous réjouissons de vous croiser lors de cet évènement!

UN VILLAGE À PAS CONTÉS



Contemuse vous donne rendez-vous le 5 septembre à 18 h sur le parking de Landi à Marly à 18 h pour une balade contée d'environ une heure sur le territoire communale.

Soyez les bienvenus avec vos familles et vos amis ! Participation libre, chapeau pour les contées.

Plus d'informations sur www.contemuse.ch

COLLECTE DES PILES

PILES «STANDARD»

Où sont-elles collectées?

- Dans les points de ventes
- A la déchetterie principale de la Route de Chésalles (bénévolement et non par obligation)

Comment les éliminer?

Les placer dans le fût en acier vert prévu à cet effet

PILES «LITHIUM-ION»

A savoir

- Les piles et accus lithium-ion sont incontournables dans la vie quotidienne. Elles sont présentes dans les téléphones mobiles et les ordinateurs portables, dans les jouets électroniques, les visseuses à accu et les appareils photo numériques, dans les vélos et les voitures électriques, etc. Il y a toutefois un risque qu'ils s'échauffent, sous certaines conditions, jusqu'à s'enflammer.
- Elles ont souvent l'inscription facultative «Li» ou «Liion» pour indiquer la présence du métal lithium
- La plupart des accus et piles rechargeables sont lithium-ion

Où sont-elles collectées?

- Dans les points de ventes
- A la déchetterie principale de la Route de Chésalles (bénévolement et non par obligation)

Comment les éliminer?

- Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de couvrir les bornes extérieures des accus avec un ruban adhésif
- Elles doivent être placées dans le fût en acier noir adapté qui est muni d'un matériau ignifuge

CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

Les cigarettes électroniques sont considérées comme appareils électriques. Elles doivent de ce fait être recyclées et éliminées correctement et non jetées à la poubelle.

PUMPTRACK MOBILE À MARLY!

En collaboration avec le Service cantonal des Sports une Pumptrack mobile sera installée devant l'école primaire de Marly Grand-Pré.

Elle sera accessible aux vélos, trottinettes, rollers, skates du 8 juillet au 12 août en tout temps.



COHÉSION SOCIALE

LES JARDINS PARTAGÉS DE MARLY INAUGURÉS



Un nouveau lieu d'échange et de partage dédié au jardinage voit le jour à Marly et ceci grâce à un partenariat tripartite entre la Commune de Marly, la Croix-Rouge fribourgeoise (Couleur Jardin) et le Marly Innovation Center (MIC).

Installé au cœur de l'éco quartier de l'Ancienne Papeterie, ce potager collectif promeut non seulement la santé physique, mais il est également porteur de valeurs de solidarité, d'inclusion et de bien-être. Il accueille (gratuitement, sur inscription) des habitants de Marly, des enfants des crèches et des résidents de l'EMS et du foyer St-Camille.

Grâce au savoir-faire de ses responsables, ces jardins communs s'émanciperont selon des procédés naturels et durables. Le lieu servira également de terrain destiné aux formations Couleur Jardin.

L'inauguration du jeudi 23 mai 2024 a vu les interventions de :

- Mary Claude Paolucci, Conseillère communale en charge de l'Action sociale, vivre ensemble et santé
- Mathieu Piller, co-directeur du Marly Innovation Center
- Jean-Marc Boéchat, activateur de quartier agréé SEED et co-président de l'Association du quartier de l'Ancienne Papeterie
- Pascal Florio, vice-président de la Croix-Rouge fribourgeoise
- Marielle Jonin et Murielle Equey, responsables de Couleur Jardin Marly

Ce projet revêt une importance particulière pour la commune, car en favorisant l'intégration, la cohésion sociale, l'interculturalité et les rencontres intergénérationnelles, ces jardins deviennent le reflet de son engagement envers le bien-être de tous ses concitoyens et concitoyennes, quelle que soit leur origine ou leur âge.

Un grand merci est adressé à toutes les personnes ayant œuvré à la réalisation de ce projet, ainsi qu'aux organisateurs et bénévoles pour leur collaboration lors de cette belle fête de lancement!

Envie, vous aussi, de jardiner au sein d'un groupe encadré?

N'hésitez pas à contacter les responsables du jardin : couleur.jardin@croix-rouge-fr.ch

ou à rejoindre l'équipe sur place chaque mardi après-midi de 13 :30 à 16 :30.





RESTAURANT ICE CAFÉ MARLY

MENU DU JOUR
CAFÉ À 3.- DE 8H À 10H
METS DE LA RÉGION
TOUS LES DIMANCHES A MIDI JAMBON GARNI

OUVERT 7/7 LUNDI AU DIMANCHE 8H-24H RTE DE CORBAROCHE 54 1723 MARLY 026/4361683 WWW.ICECAFE.CH

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR SOPHIE, CHRISTOPHE ET TOUTE L'ÉQUIPE



Ouverture Août 2024! Eröffnung August 2024!

Podologie Sylviane Vauthey-Herren Route de Chésalles 21b, 1723 Marly Tel. 077 402 67 53 podologie-vauthey.ch podologievauthey@gmail.com



IM GFMFINDFRAT

SENIORENRAT

Der Gemeinderat bildete einen Seniorenrat und ernannte dessen Mitglieder. Ziel dieses Rates ist es, die Verbindung zwischen älteren Menschen und den kommunalen Behörden zu stärken. Dadurch sollen sie sowohl die Bedürfnisse als auch die Vorschläge weitergeben, die sich aus ihrer Lebenserfahrung in der Gemeinde ergeben.

MOBILITÄTSPLAN FÜR ÄLTERE MENSCHEN

Der Gemeinderat hat die Aufstellung eines Mobilitätsplans für ältere Menschen initiiert. In diesem Sinne erteilte er dem VCS (Verkehrs-Club der Schweiz) den Auftrag, Massnahmen festzulegen, um die Mobilität älterer Menschen im Gemeindegebiet zu fördern. Die Ergebnisse dieser Überlegungen sowie die getroffenen Massnahmen werden in Kürze bekannt gegeben.

SCHULMOBILITÄTSPLAN

Der Gemeinderat beantragte beim Kanton einen Plan für geeignete Markierungen und Beschilderungen in der Umgebung des neuen Schulstandorts Château d'Eau, die er auch genehmigt bekam. Diese Vorkehrungen und die notwendigen Anpassungen werden bis Herbst durchgeführt. Mit dem VCS zusammen initiierte er auch die Erstellung eines Schulmobilitätsplans. Eltern und Schüler*innen werden daher durch einen Fragebogen aufgefordert, Unfallschwerpunkte zu identifizieren und damit die Umsetzung von Massnahmen zu ermöglich, die das Ziel haben, die Sicherheit auf den Schulwegen bestömlgichst zu gewährleisten.

BELEUCHTUNGSMASTEN

Im Gemeindegebiet wurde eine Analyse der Beleuchtungsmasten durchgeführt. Basierend auf den Ergebnissen des Berichts hat der Rat beschlossen, dringende Wartungsarbeiten an Masten mit Schwachstellen durchzuführen.

ERNEUERBARE ENERGIEN

Um mehr erneuerbare Energien auf kommunalen Gebäuden zu erzeugen, hat der Rat beschlossen, in Zusammenarbeit mit der Genossenschaft OptimaSolar Photovoltaik-Module auf dem Dach der Sporthalle der Orientierungsschule zu installieren.

GEMEINDEPERSONAL

Das zweite Quartal 2024 fällt mit mehreren beruflichen Jubiläen zusammen, beispielsweise mit dem 30. Dienstjahr von Marie-Claude Chassot, Verwaltungsmitarbeiterin und stellvertretende Vorsteherin der Einwohnerkontrolle, sowie das 25-Jahr-Jubiläum von Herr Jacques Zillweger im Bereich Bauwesen und Grünflächen. Die Abteilung Stadtplanung und Kulturerbe feiert ihrerseits ihren treuen Hauswart, Herrn Christian Ballaman, der seit 15 Jahren an der Primarschule Grand-Pré arbeitet. Der Gemeinderat dankt ihnen für ihr tägliches Engagement in der Gemeinde Marly.

Der Gemeinderat bestätigte die Anstellung von Pierre-Alain Aeby als Postenchef der Gemeindepolizei / Leiter des Sicherheitssektors, sowie Frau Marylin Nsenda, Fachfrau Betreuung und Leiterin der Website der ausserschulischen Betreuung von Grand-Pré.

SITZUNG VOM 22. MAI

Die Sitzung vom 22. Mai – die letzte unter dem Vorsitz von Frau Catherine Meuwly (FDP) – konzentrierte sich hauptsächlich auf die Jahresrechnung und den Geschäftsbericht 2023. Der Generalrat nahm Frau Lalie Bays (Die Grünen) als Nachfolgerin von Frau Sarah Jaquet auf

GESCHÄFTSBERICHT 2023

Der Generalrat von Marly hat einstimmig die Jahresrechnung 2023 genehmigt und Kenntnis des diesbezüglichen Geschäftsberichts genommen.

Die Erfolgsrechnung (2. Geschäftsjahr unter HRM2) weist bei einem Gesamtaufwand von 51'499' 678.59 Franken und einem Gesamtertrag von 51'381'898.80 Franken ein defizitäres Nettoergebnis von 117'779.79 Franken auf. Der Voranschlag für das Haushaltsjahr 2023 hatte ein Defizit von 3'145'085.00 Franken vorgesehen.

Die Investitionen für das Haushaltsjahr 2023 belaufen sich auf einen Gesamtbetrag von 15'112'237.34 Franken bei Einnahmen von 907'612.05 Franken. Dies entspricht somit Nettoinvestitionen von 14'204'625.29 Franken (im Vergleich zu 12'277'024.86 Franken im Jahr 2022).

Die Jahresrechnung 2023 sieht wie folgt aus:

DIE HAUPTERGEBNISSE DER JAHRESRECHNUNG 2023

Laufende Rechnung	(in Mio.)
Aufwand	51.500
Ertrag	51.382
Haushaltsdefizit	-0.118

Investitionsrechnung	(in Mio.)
Ausgaben	15.112
Einnahmen	0.908
Ausgabenüberschuss (Netto-Investitionen)	14.205
Ausgabenüberschuss (Netto-Investitionen)	14.205

ERFOLGSRECHNUNG (ZUSAMMENFASSUNG

		Rechnung 2023		Voranschlag 2023		Rechnung 2022	
		Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
0	Verwaltung	3'663'361	165'610	3'904'033	155'410	3'372'727	198'797
1	Öffentliche Sicherheit	1'802'942	828'094	1'496'613	409'670	1'523'961	850'140
2	Bildung	21'104'562	8'532'890	21'399'665	8'759'395	19'810'793	7'870'894
3	Kultur, Freizeit, Sport	2'595'215	305'027	2'320'075	367'230	1'778'236	301'289
4	Gesundheit	3'462'854	37'927	3'512'205	47'120	3'339'668	28'418
5	Soziales	8'464'149	3'272'690	8'744'795	2'919'750	8'125'328	2'988'391
6	Verkehr	3'502'328	361'177	4'101'900	277'050	3'552'593	310'151
7	Raumplanung und Umwelt	5'205'406	4'434'325	5'468'737	4'284'611	4'705'409	3'999'960
8	Wirtschaft	178'682	-	186'730	-	143'789	-
9	Finanzen und Steuern	1'520'179	33'444'159	1'393'550	32'162'982	1'990'183	31'991'126
	Insgesamt	51'499'679	51'381'899	52'528'303	49'383'218	48'342'687	48'539'166
	Aufwands- (-) / Ertragsüberschuss (+)	-117'780		-3'145'085		+196'478	

Aktueller Stand der Gemeindeschulden: Die mittel- und langfristigen Schulden steigen bis Ende Dezember 2023 auf 64,930 Millionen Franken an (58,290 Millionen Franken Ende 2022; 46,925 Millionen Franken Ende 2021). Im Haushaltsjahr 2023 wurden Abschreibungen in Höhe von 3,360 Millionen Franken getäWtigt und ein Darlehen von 10 Millionen Franken aufgenommen.

Zusammenfassung der HRM2-Finanzindikatoren – 2023 Weitere Einzelheiten und Erläuterungen zu den folgenden Indikatoren finden Sie im Geschäftsbericht 2023 auf den Seiten 27 bis 29.

Nettoschuld	191.84%

Der Indikator gibt Auskunft über den Anteil der Steuereinnahmen bzw. die Anzahl der jährlichen Tranchen, die zur Tilgung der Nettoschuld erforderlich wären.

Grad der Selbstfinanzierung 15%

Dieser Indikator gibt Auskunft über den Anteil der Investitionen, den eine öffentliche Körperschaft aus eigenen Mitteln finanzieren kann.

Anteil der Zinsaufwendungen

Dieser Indikator gibt Auskunft über den Anteil des « verfügbaren Einkommens», der von den Zinsaufwendungen absorbiert wird. Je niedriger der Wert, desto höher der Handlungsspielraum.

Bruttoschulden im Verhältnis zum Einkommen 171%

Dieser Indikator gibt Auskunft über die Höhe der Verschuldung und insbesondere darüber, ob diese Höhe im Verhältnis zum erwirtschaften Einkommen angemessen ist oder nicht.

Anteil der Investitionen 26%

Dieser Indikator gibt Auskunft über die Investitionsanstrengungen der Gemeinschaft.

Anteil des Schuldendienstes

Dieser Indikator misst die Höhe der finanziellen Belastungen, die den Haushalt und die Konten belasten. Er gibt Auskunft über den Anteil der laufenden Erträge, der durch den Schuldendienst aufgefangen werden (Zinsen und Tilgungen). Ein höherer Zinssatz bedeutet einen geringeren Handlungsspielraum beim Haushalt.

Nettoverschuldung pro Einwohner in Franken 6'328.80

Dieser Indikator hat nur einen begrenzten Informationswert. Denn bei der Beurteilung der Schuldenhöhe muss eher die Finanzkraft der Einwohner und Einwohnerinnen als ihre Anzahl berücksichtigt werden.

Selbstfinanzierungsrate

5%

6%

Dieser Indikator gibt Auskunft über den Anteil des Einkommens, den das Gemeinwesen für die Finanzierung der Investitionen aufwenden kann.

Fazit und Ausblick: Der Gemeinderat freut sich über das Ergebnis der Rechnung 2023, die praktisch im Gleichgewicht ist. Dies stellt allerdings die Erhöhung des Steuersatzes im Jahr 2024 nicht in Frage, da der Steuersatz die anstehenden Investitionen tragen und langfristig die finanzielle Situation der Gemeinde verbessern soll.

2%

Die massive Ankunft neuer Einwohner bzw. Steuerzahlender wird der Gemeinde Marly mittel- und langfristig relativ hohe zusätzliche Steuereinnahmen bringen, insbesondere in Bezug auf das Einkommen natürlicher Personen. Seit 2021 ist die zivilrechtliche Bevölkerung um fast 800 Personen gewachsen, was etwa 400 neuen Steuerzahlenden entspricht. Die künftigen Steuern für juristische Personen sollten sich in den nächsten Jahren stabilisieren.

Hingegen bleibt das Investitionsprogramm gemäss Finanzplan mit fast 80 Millionen Franken beträchtlich, was sich auf die buchhalterischen Abschreibungen in den nächsten Jahren auswirken wird, sobald die Ziele realisiert werden. Aus diesem Grund bleibt die Gemeinde Marly dringend auf neue Steuereinnahmen angewiesen.

P + R VON CORBAROCHE

Für die Erweiterung der P + R von Corbaroche hat der Generalrat einen Kreditantrag für die Studienphase von Fr. 400'000.– in Verbindung mit einer neuen Feuerwehrkaserne angenommen.

VERORDNUNGEN

In dieser Sitzung wurden drei Verordnungen von allgemeiner Tragweite angenommen. Die Revision dieser Verordnungen zielt darauf ab, die Modalitäten der vorschulischen Betreuung (Kita) und der ausserschulischen Betreuung (ASB) sowie die Subventionierung von familienergänzenden Tagesbetreuungsplätzen zu klären.

ANTWORT AUF DAS FDP-POSTULAT ZUR ERÖFFNUNG EINER ZWEISPRACHIGEN KLASSE

Der Gemeinderat hat das von Frau Catherine Meuwly und Herrn Vincent Adamo von der FDP-Fraktion eingereichte Postulat Nr. 2023-01 beantwortet, das die Eröffnung einer zweisprachigen Klasse an der Schule von Marly Cité oder Marly Grand-Pré fordert.

Er teilte mit, dass der Entscheid, eine zweisprachige Klasse zu eröffnen, in die Zuständigkeit der Schulleitungen und des Kantons und nicht der Gemeinde fällt. In diesem Fall bekräftigte er seine Sensibilität für die Zweisprachigkeit und bekundete gegebenenfalls seine volle Unterstützung, falls ein solcher Schritt von den Schulen ausgehen sollte. Die Agenda mit der Eröffnung eines neuen Schulgeländes in Château D'Eau für das Schuljahr 2024/2025 ist jedoch für die Einführung eines zweisprachigen Unterrichts mit dieser kurzen Frist nicht geeignet.



Während dieser Sitzung wurde Herr Marcel Jaquier (SP) zum Präsidenten des Generalrats gewählt. Der 1952 geborene Herr Jaquier ist verheiratet und hat drei Kinder. Er lebte seit 1978 in Marly und unterrichtete Französisch, Geschichte und Staatsbürgerkunde am Gymnasium Heilig Kreuz in Freiburg, bevor er Rektor wurde. Danach war er 22 Jahre lang Lehrer, Assistent und dann Direktor der Orientierungsschule von Pérolles. Als ehemaliger begeisterter Basketball- und Volleyballspieler übt er heute Pétanque aus. Nach seiner Pensionierung engagierte er sich in der Politik und wurde als Vertreter für Marly in die verfassunggebende Versammlung des Grossraums Freiburg und dann in den Generalrat gewählt.

Frau Daniela Schellenberg (Die Mitte) wurde in die Vizepräsidentschaft des Generalrats gewählt.

KURSE «MOBIL SEIN UND BLEIBEN» FÜR ÄLTERE MENSCHEN

Die Gemeinde Marly möchte einen Mobilitätsplan für ältere Menschen erstellen. Um Informationen über Reisegewohnheiten und Orte mit mangelnder Sicherheit zu sammeln, wurde ein Fragebogen an die betroffenen Personen gesendet. Im Rahmen dieser Aktion wird der Kurs «Mobil sein und bleiben» angeboten. Es richtet sich an ältere Menschen, um ihr Vertrauen in den öffentlichen Verkehr zu stärken und das Freiburger Netz zu erklären. In diesem Kurs können sie sich in ganz praktischen Übungen mit den Tarifen und dem Ticketkauf vertraut machen und lernen, sich an die digitale Umstellung anzupassen (digitale Fahrkarten, Fahrpläne und Routenberechnungen).

Der Kurs findet am 1. Oktober 2024 um 9 Uhr im Gemeinschaftsraum der Primarschule Grand Pré statt. Zunächst kommt ein erster theoretischen Teil, dann wird am Vormittag

ein spezieller Bus gemietet, der zum Bahnhof Freiburg fährt, um im praktischen Teil an den Fahrkartenautomaten zu üben. Dieser Kurs (auf Französisch) ist kostenlos. Da die Plätze begrenzt sind, ist eine Anmeldung erforderlich. Das kann entweder unter 026 347 12 93 oder per E-Mail erfolgen:

sportetformation@fr.prosenectute.ch.

Weitere Informationen zum allgemeinen Ansatz des Mobilitätsplans für ältere Menschen finden Sie unter:

www.mobilitesenior.ch (auf Französisch) oder bei:

Frau Anne-Sophie Gillard, Projektleiterin in der Gemeinde unter: 026 435 50 16.

ADMINISTRATION		MEDHOME MÉDECINS À DOMICILE	026 670 07 00
Administration communale www.marly.ch	026 435 50 50	Centre de coordination Réseau Santé de la Sarine route Saint-Nicolas-de-Flüe 2, Fribourg	026 425 55 25
Ouverture au public: de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 / Vendredi et veille	de fête fermeture à 16 h	Service d'aide et de soins à domicile	026 425 55 25
Agence AVS/AI	026 435 50 52	de la Sarine (SASDS) chemin des Epinettes 6b, Marly	
Voiture Marly Mobile	079 817 86 80	Passe-Partout Sarine Fribourg Service de puériculture, Mütterberatung	026 422 56 20 026 323 12 11
APPELS D'URGENCE			
Ambulance du district de la Sarine	144	Service du feu / Feuerwehr	118
Ambulanz des Saanebezirks Service sanitaire d'urgence	144	Police secours / Polizei-Notruf	117
Service des urgences / Notfallstation	144	Médecin de garde	026 304 21 43
SANTÉ À MARLY			
CABINETS DENTAIRES		ACUPUNCTURE	
Dr.méd.dent. Régine et Bernard Brügger–Dubey rte des Pralettes 1, Les Nouvelles Galeries	026 436 18 05	C. Carette chemin Bois-des-Rittes 18	026 430 05 56
Cabinet du Centre oute du Centre 23	026 436 24 44	PHYSIOTHERAPIE	
Centre dentaire B1 route du Chevalier 7	026 430 08 08	Cuennet Sàrl (fitness médical) route du Châtelet 8	026 436 51 46
CABINETS MEDICAUX		Vanessa Uhlirsch route de la Gruyère 21B	078 606 82 64
Médecine générale	026 413 28 88	Centre ITS (fitness médical) Marlymed, route du Midi 12	026 322 62 62
Docteur Armand Eichenberger route du Confin 2	026 413 28 88	SHIATSU	
Docteur Stefan Radu mp. du Nouveau Marché 1	026 436 40 70	Magali Bouffet Thérapeute, route de la Gruyère 21a	078 700 45 65
Docteur Georges Schubiger mp. du Nouveau Marché 1	026 436 32 32	PSYCHOLOGIE / PSYCHOMOTRICITE	
Docteur Beat Huber oute de Fribourg 15	077 524 22 78	Marie-France Cuennet Psychotérapie FSP/Fédérale, route de Fribourg 15	079 773 22 04
Groupe médical Marly Docteurs F.Haas, J.Fesselet et A.Azizi Docteur A.Ayer, cardiologue mp. du Nouveau Marché 3	026 439 93 93	Catherine Gasser Psychologue FSP/ infirmière en santé mentale route du Centre 25	078 808 22 57
Doctoresse Neus Ymbernon Spéc.FMH, gynécologie et obstétrique oute de Fribourg 15	026 436 20 70	Nathalie Gerber Psychologue FSP et thérapeute en psychomotricité route de Fribourg 15	079 407 53 33
Doctoresse Sophie Cotting Ophtalmologue FMH chemin des Epinettes 5	026 436 30 00	Sophie Fournier Thérapeute en psychomotricité, route de Fribourg 15	079 733 03 80
PÉDIATRIE		SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT	
Dre Zouhour Jowidi et Dre Nelsi Rakipaj Spécialistes FMH, route du Châtelet 8	026 436 41 49	Liliana Debrot Conseil psychologique chemin de la Combetta 10	076 594 22 30
OSTEOPHATIE		PODOLOGIE-PEDICURE	
5. Ayer Zwick (membre FSO) oute de Fribourg 15	026 322 00 66	Marie-Noëlle Genoud imp. du Nouveau Marché 1	077 428 03 88
Aline Vial Maisse (membre FSO)	026 422 16 35	PHARMACIES	
John Maisse (membre FSO) oute de la Gruyère 21B		Amavita, Grand-Pré	058 878 19 80
oute de la Gruyere 21B Cécile Schornoz (membre FSO)	076 510 21 25	La Jonction	026 436 31 56
route du Midi 12		BENU, Marly-Centre	026 436 26 12
SAMARITAINS DE MARLY ET ENVIRONS		MarlyMed	026 552 50 67
Mojca Noser, présidente,	079 774 95 43	OPTICIEN	
Patricia Suter, resp. des cours ocal : ch. des Epinettes 8 (sous le home)	079 773 22 81	Optique Messerli SA route des Palettes 1	026 436 22 02
KINESIOLOGIE	070 011 15 51	Mon Opticien, route de Fribourg 15	026 436 11 11
Colette Défago (membre Kinésuisse) route de Fribourg 15	079 244 16 81	MASSAGES THÉRAPEUTIQUES	
Déborah Kuenlin Dorthe (Kinésiologue) route de Fribourg 15	079 919 40 63	Cabinet Funamplume (Marc Stanca (ASCA et RME)	078 700 45 65
VÉTÉRINAIRE		chemin des Epinettes 13	
Cabinet Vétérinaire de la Gérine	026 436 46 13		

Quels que soient les tours que la vie peut réserver.

Nous sommes à vos côtés.



Jessica Donzallaz Conseillère en assurances et prévoyance T 026 347 33 12



Jonathan Marty Conseiller en assurances et prévoyance T 026 347 33 28

Agence générale Fribourg

Daniel Charrière

Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne 1701 Fribourg T 026 347 33 33

mobiliere.ch

fribourg@mobiliere.ch

la Mobilière



LE CHAUFFAGE À DISTANCE

Notre solution locale et durable pour votre confort.







HYUNDAI Fribourg Freiburg
Automobiles Zimmermann SA

Route de Chésalles 56 1723 Marly hyundai-fribourg.ch





Votre assureur

ALLIANZ.CH/DANIEL.ELTSCHINGER



Valentin Wirz

Agence générale Daniel Eltschinger Route de Chantemerle 3 1763 Granges-Paccot M 079 242 76 15 valentin.wirz@allianz.ch





1723 Marly Téléphone 026 439 96 96 www.menuiserie-brugger.ch

